

## **Chef de projet travaux – coordinateur de chantier**

### **Poste de Catégorie B, temps complet Technicien**

#### **DEFINITION DU POSTE :**

Sous l'autorité du Directeur du pôle technique :

Analyse les besoins en travaux d'aménagement, de rénovation, de réhabilitation, d'embellissement ou de construction et réalise les études techniques et financière des projets dont il assure ou fait assurer le pilotage, le suivi et l'ordonnancement

#### **MISSION 1 – Études techniques et économiques des projets, réalisation ou analyse des études pré opérationnelles (opportunité, faisabilité, etc.) et opérationnelles**

- Conduit une analyse des besoins de la collectivité en matière d'aménagements, de rénovation, de réhabilitation, d'embellissent ou de construction de bâtiments, ou d'espaces
- Effectue ou analyse des études pré opérationnelles : opportunité, faisabilité (financière, temporelle, technique, organisationnelle)
- Prend en compte le retour d'expérience de projets déjà réalisés
- Élabore une étude économique des projets et recherche les recettes, soutiens ou subventions possibles
- Intègre, dans ses analyses, les problématiques et demandes spécifiques des différents services spécialisés
- Prend en compte la spécificité et l'affectation des lieux afin de prendre en compte les textes réglementaires ou référentiels qui s'y appliquent

#### **MISSION 2 - Conseil en matière de solutions architecturales en fonction des contraintes réglementaires et des enjeux du développement durable**

- Conseille les décideurs et les services maîtres d'ouvrage, et les alerte sur les risques et contraintes (techniques, juridiques, temporels, financiers, etc.) liés aux projets
- Arbitre et opère des choix techniques adaptés dans le cadre de travaux d'aménagement, de rénovation, de réhabilitation, d'embellissement ou de construction de bâtiments et d'espaces
- Élabore des cahiers des charges et dossiers techniques
- Propose des modes de réalisation techniques respectueux du développement durable
- S'assure du respect des réglementations en vigueur
- Prépare et suit les dossiers de demande d'autorisation, DICT, et toutes autres demandes administratives

### **MISSION 3 – Conception, réalisation de projets de bâtiments et d'aménagement, proposition de modes de réalisation, rédaction de documents pour la passation des marchés**

- Applique et contrôle l'application de la réglementation en matière de sécurité et de préventions
- Applique et contrôle l'application des règles de conception des ouvrages
- Propose des solutions de constructions durables
- Définit les conditions d'exécution, les caractéristiques techniques et les délais de réalisation d'un ouvrage
- Définit la nature et les quantitatifs matériaux et matériel requis, pour l'exécution des ouvrages
- Prépare les dossiers d'autorisation administrative et tout autre demande spécifique
- Rédige les dossiers techniques des marchés (cahier des charges, cahier des clauses techniques particulières, détail estimatif, etc.)
- Consulte des entreprises
- Prépare des contrats de travaux ou marchés
- Réalise ou vise les plans d'exécution des entreprises si nécessaire
- Conduit, pilote et ordonnance un chantier
- Organise la coordination des différents acteurs externes et internes à la collectivité
- Chiffre des opérations en coût global

### **MISSION 4 - Suivi et contrôle technique des réalisations**

- Contrôle le respect de la mise en œuvre des matériaux ou produits constructifs
- Elaboration, gestion et suivi des plannings d'exécution
- Évalue la qualité des ouvrages exécutés et fait procéder aux actions correctrices
- Suivi et contrôle technique des réalisations
- Réception des travaux et gestion des réserves et GPA
- Réalise les dossiers d'ouvrages exécutés
- Réalise les fiches des guides et prescriptions d'utilisation des installations techniques

### **COMPETENCES TECHNIQUES :**

- Maîtrise des techniques de chiffrages rapides et économie de la construction
- Capacité d'analyse sous l'angle du coût global
- Maîtrise de la démarche de qualité environnementale des bâtiments
- Maîtrise des enjeux énergie, matériaux, coûts fonctionnement
- Maîtrise de la réglementation des ERP et des normes d'accessibilités
- Maîtrise des techniques de construction du tous corps d'état (gros œuvre et second œuvre), voirie et réseaux divers
- Maîtrise des techniques de réalisation de croquis, de plans, de métrés, de relevés et d'estimatifs financiers
- Maîtrise des méthodes et outils de la planification

## CONNAISSANCES REQUISES :

- Connaissance des réglementations (Loi MOP, code des marchés publics, code de la construction, code de l'urbanisme et code de l'environnement notamment)
- Connaissance dans le domaine du bâtiment public et des règles de sécurité et d'accessibilité qui s'y rattache
- Connaissance du code des assurances et des garanties de la construction
- Connaissance des méthodes et outils de la planification
- Connaissance des DTU, et des normes de la construction
- Connaissance de la réglementation hygiène/sécurité, coordination SPS
- Connaissance de la réglementation et mesures concernant la protection et la gestion, des ressources et du patrimoine
- Connaissance du territoire

## CONTRAINTES :

- Amplitude horaire importante
- Réunion possible en soirée
- Déplacement sur l'ensemble du territoire.

Poste à pourvoir : 20/04/2019

Date limite de candidature : 05/04/2019

Candidatures (CV + lettre de motivation)

en privilégiant l'envoi par courriel sur : [j.grenier@archeagglo.fr](mailto:j.grenier@archeagglo.fr)

à l'attention de : Monsieur le Président BP 103-07305 TOURNON SUR RHONE